

La Paracha de Ki Tissa

Le Ben Ich 'Haï nous dit qu'à travers deux endroits, la torah nous allusionne ce que nos sages citent dans le traité de shabbat (daf 55 :) : « כל האומר ראובן חטא אינו אלא טועה »
« *Quiconque dit que Réouven a fauté (dans l'épisode concernant Bilha lorsqu'il dérangea le lit de son père) ne fait que se tromper* ».

Le premier endroit se trouve dans Béréchit (Chap 48-Verset 5) où il est rapporté :
« אפרים ומנשה כראובן ושמעון יהיו לוי »
« *Ils sont à moi (dit Yaakov à Yossef) Ephraïm et Ménaché comme Réouven et Chimone seront à moi* ».

La comparaison d'Ephraïm et de Ménaché (enfants vertueux) à Réouven, montre que Réouven demeure juste suite à l'épisode avec le lit de son père. De plus, la Guémara cite le verset dans Béréchit (chapitre 35-verset 22) : « ויהיו בני יעקב שנים עשר »
« *Et les fils de Yaakov étaient au nombre de 12* ».

Ce verset nous apprend que tous les fils des tribus étaient égaux (tous les fils, Réouven inclus, étaient vertueux. De même que les autres fils n'avaient pas commis cet acte odieux avec Bilha, ainsi en est-il de Réouven).

Le 2ème endroit se trouve dans le livre de Bamidbar.
En effet, après que les bné Israël aient fauté à Chitim avec les filles de Midiane, déclenchant ainsi une terrible épidémie qui décima 24 000 bné Israël, Moshé reçut l'ordre d'Hachem de recenser les bné Israël. A propos de ce recensement, il est dit dans Bamidbar (chapitre 26-verset 5) :

« בני ראובן חנוך משפחת החנוכי »
« *les fils de réouven était : 'Hanokh, la famille de 'Hanokhite* »

A ce sujet, Rachi explique : « parce que les nations les méprisaient (les enfants d'israël) et disaient : pourquoi ceux-ci établissent ils leur généalogie selon leurs tribus ? Ils sont persuadés que les égyptiens n'ont pas violé leurs mères ? Si sur leur corps ils gouvernaient (de façon absolue), à plus forte raison sur leurs femmes ! C'est pourquoi, Hachem plaça son nom sur eux : Un « Hé » de ce côté (Au début de leur nom de famille) et un « Youd » de ce côté (à la fin), comme pour dire : moi je témoigne à leur sujet qu'ils sont les fils de leurs pères.

Hors, voici que l'ajout du « Youd » et du « Hé » viennent dans le nom des enfants des tribus (Ex : ההנכי-הפלאי). Cependant, le nom des tribus lui-même reste inchangé à l'exception de deux tribus : Réouven et Chimone à propos desquelles il est dit (verset 7 et 14-chapitre 26) : « אלה משפחות הראובני – אלה משפחות השמעוני »

On remarque que pour ces deux tribus, le « Youd » et le « Hé » du nom de Hachem, figurent dans leurs noms. Quelle en est la raison ?

Car on aurait pu penser que ces deux tribus portent en elles un défaut : Réouven, à cause de l'épisode avec Bilha et Chimone à travers la faute de débauche de ses descendants avec les filles de Midiane. C'est pour cela qu'Hachem plaça dans ces 2 tribus les 2 premières lettres de son nom, montrant par-là que Réouven et Chimone n'étaient pas défectueux.

Il se trouve donc que les lettres « כ » du mot כְּרֵאִיבֶן et « י » (du mot הֵרֵאִיבְנֵי) nous témoignent de la droiture de Réouven. Et le Ben Ich 'Haï de commenter : c'est ce que notre verset de la paracha viendrait nous allusionner à travers les mots « כִּי תִשָּׂא » ; en effet ce sont bien les lettres « כ » et « י » du terme « כִּי » qui élèvent (מִן־שָׂאוֹת) ayant la même racine que תִּשָּׂא → Tu élèveras) la tête des Bné Israël, c'est-à-dire Réouven étant effectivement l'ainé (à la tête) des tribus d'Israël.